

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

---

Pour favoriser l'utilisation de composteurs en bois par les particuliers et ainsi réduire la quantité d'ordures ménagères et limiter le dépôt de déchets végétaux en déchèterie, la commune de Sainte-Consorce instaure un dispositif d'aide à l'achat de composteur en bois destiné aux particuliers.

- L'aide sera versée une seule fois par foyer
- L'aide sera de 30% du montant TTC de l'achat avec un maximum de 50 € par foyer, sur présentation de la facture d'achat (conformément à la délibération du 25 avril 2023)  
*\* Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de la CCVL, soit 50% du prix d'achat du composteur, plafonnée à 60€.*

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

---

Attention : Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur

- Original du formulaire de demande d'aide complété et signé
- Photocopie de la facture d'achat au nom du demandeur (datée de moins de 6 mois)
- Justificatif de domicile : redevance d'enlèvement des ordures ménagères, quittance de loyer ou facture EDF, GDF... au même nom que celui figurant sur la facture d'achat
- RIB

## LE DEMANDEUR

---

Nom - Prénom	
Adresse	
Commune	
Adresse mail	

- J'atteste sur l'honneur la validité des informations fournies ci-dessus
- Je souhaite commander le composteur bois fabriqué par les Brigades Natures d'un montant de 149 € (joindre un chèque à l'ordre des Brigades Natures)

Date :

Signature :